

Des enjeux aux premiers objectifs



Accueil de population : LOGEMENT

- **RÉDUIRE LE PARC DE LOGEMENTS ANCIEN et REMOBILISER LES LOGEMENTS VACANTS :**
[Difficultés de mise en œuvre car cet objectif touche la partie privée du parc de logements]
 - Inciter les propriétaires à rénover leurs logements et aider à la rénovation des logements énergivores (taxes et aides administratives et financières)
 - S'appuyer sur les **PLH** et la facilitation des démarches via **un guichet unique**

- Développer une **OFFRE** de logements **POUR TOUT LE PARCOURS RÉSIDENTIEL :**
 - Rendre les logements **accessibles au plus grand nombre**
 - Favoriser la production de **logements de petite taille**
 - Favoriser la **mixité sociale** et **générationnelle** dans les habitations
 - Maintenir la dynamique de création du logement social :
 - objectif de **20 % de logements sociaux sur le parc total de logements**, avec 10 % de logements locatifs et 10 % d'accession à la propriété
 - communes de – **de 500 habitants** : objectif de **10 %** de logements sociaux
 - Développer l'**accueil aménagé des gens du voyage**

Des enjeux aux premiers objectifs



Accueil de population : Equipements et services

- Améliorer le **MAILLAGE DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES** et leur **MUTUALISATION** sur le territoire
 - Créer un **partenariat intercommunal** pour :
 - **mutualiser,**
 - **gérer le matériel,**
 - **organiser les mobilités** vers ces équipements (amélioration de la mobilité est/ouest notamment)
 - et mettre en place une **complémentarité des équipements** entre les intercommunalités
 - Développer de **nouvelles formes de services et d'équipements** : itinérance avec permanence par exemple

- **MAINTENIR ET DÉVELOPPER DE NOUVEAUX** équipements et services pour **s'ADAPTER AUX HABITANTS** :
 - Créer des **réserves foncières** pour l'installation de nouveaux équipements
 - Favoriser le **regroupement des professionnels** de santé
 - Favoriser la **formation qualifiante**, notamment en créant des relations avec les secteurs économiques implantés sur le territoire

Des enjeux aux premiers objectifs



Consommation d'espaces et densité

- Développer une **DENSITÉ INTELLIGENTE** et **ACCEPTABLE** et des **FORMES URBAINES ADAPTÉES AUX TERRITOIRES RURAUX** :
 - Adapter les chiffres de densité en fonction de la **typologie** et de la **géographie des communes**, ainsi qu'**au sein de chaque commune**
 - Rendre **acceptable** la densité en **protégeant et renforçant les espaces verts de respiration**
 - Adapter l'urbanisation **au plus près de l'accueil de la population** et de la démographie locale

- **LUTTER CONTRE L'ÉTALEMENT URBAIN** et **PRÉSERVER LES ESPACES** naturels, agricoles et forestiers pour **RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ESPACES**

Cet objectif est appréhendé dans la continuité du SCoT 2012

 - Adapter l'enveloppe de consommation d'espaces **en lien avec la polarisation des communes**
 - Réaffirmer les **coupures d'urbanisation**
 - Avoir un **objectif de comblement de carrières** et une **concertation** sur le territoire pour favoriser un retour en agricole, mais aussi des projets environnementaux et de production d'énergies renouvelables

Des enjeux aux premiers objectifs



Économie : EMPLOIS & ACTIVITÉS

- CONSERVER L'ARMATURE ÉCONOMIQUE du SCoT actuel :
 - Renforcer les **pôles** (notamment avec la localisation du foncier économique) et développer une **économie plus locale**
 - **Coordonner les trois stratégies économiques** des communautés de communes **à l'échelle du SCoT** (création d'une instance de discussion et d'un outil commun de promotion)

- Renforcer l'**ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE** du territoire, notamment afin de **CONSERVER LE RATIO HABITANTS/EMPLOI** actuel :
 - Définir **des stratégies économiques** par intercommunalités et les **harmoniser**
 - Créer des **axes de coopération** avec d'autres territoires
 - Améliorer la **qualité de vie globale sur le territoire** : des logements, des équipements et services et des mobilités diversifiés, une meilleure accessibilité notamment aux zones d'activités et aux pôles économiques, des centres-villes redynamisés, etc.
 - Créer et mailler le territoire par des **lieux dédiés** aux nouvelles formes de travail
 - Développer l'opportunité des **zones d'activités** du territoire, notamment celles spécialisées
 - Développer des **services d'accueil et d'accompagnement aux entreprises**
 - Assurer les communications électroniques et physiques
 - Accompagner les mutations économiques vers le développement durable et en devenir un **territoire de l'économie circulaire**
 - Limiter et lutter contre le **saupoudrage** des activités **industrielles**

Des enjeux aux premiers objectifs



Économie : EMPLOIS & ACTIVITÉS

- LUTTER CONTRE LA DÉVITALISATION DES CENTRES-BOURGS en limitant le développement des grandes surfaces et améliorer le maillage commercial du territoire :
 - Faire **obstacle** à la **mutation de locaux commerciaux** vers d'autres destinations sur les secteurs à enjeux et **freiner les offres directes** et **concurrentes** qui s'installent en **entrée de ville/le long des axes**
 - Intervenir plus directement dans l'immobilier commercial : **acquisitions foncières et partage de projets par les collectivités**
 - **Maîtriser l'installation** des grandes surfaces, mais continuer des les accueillir **si besoin en lien avec l'accroissement démographique et la demande**
 - Développer une offre « multi-services » dans les **communes moins bien pourvues** en commerces, tout en tenant compte de la viabilité économique (ex: café avec services de proximité)
 - Mettre à disposition des **lieux** et des **animations** pour les **ventes directes** de produits locaux
 - Poursuivre le développement de l'offre commerciale pour **répondre à la demande** et **aux besoins** des nouveaux habitants, notamment en développant les **marchés de plein vent** ou encore des **commerces éphémères** pour tester de nouvelles offres commerciales, etc.

- Renforcer l'**ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE** du territoire :
 - **Coordonner** l'offre touristique des intercommunalités
 - Encourager les **reconversions de bâtiments**, notamment en zone agricole pour maintenir le patrimoine architectural et rural sans concurrencer l'activité agricole : lieux de séminaire, gîtes, etc.
 - **Montée en gamme** des équipements touristiques et développement de **l'hôtellerie**

Des enjeux aux premiers objectifs



Économie : ZONES D'ACTIVITÉS

- En cohérence avec l'objectif de développement économique et de réduction de la consommation d'espaces, développer une **STRATÉGIE D'OPTIMISATION DU FONCIER ÉCONOMIQUE** à l'échelle du SCoT et **AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ZONES D'ACTIVITÉS** :
 - **Conserver le nombre d'hectares** de foncier économique zonés et **optimiser** le foncier économique « **disponible** » :
 - inventaire précis par les EPCI du foncier « disponible », celui qui est attractif et celui qui peut être reclassé en zone agricole ou naturelle
 - réhabilitation des friches
 - Utiliser le foncier économique « disponible » **avant le développement de nouvelle zone**
 - Améliorer la **qualité des zones** d'activités **existantes** selon une **hiérarchie** liée à l'importance de chaque zone (rayonnement, types d'entreprises, etc.), leur vocation et leur gestion : services aux entreprises et aux salariés, qualité paysagère et environnementale, utilisation des énergies renouvelables et amélioration de la desserte
 - Pour la construction de toutes **nouvelles zones d'activités**, mettre en œuvre une qualité paysagère et environnementale, encourager l'utilisation des énergies renouvelables, localiser au plus près des grands axes de communication et améliorer la desserte pour tous les moyens de communication
 - Développer un Parc d'activités labellisé « Occitanie Zone Economique » (ancienne ZIR) **au sein de chaque EPCI**

Des enjeux aux premiers objectifs



Agriculture

- **PRÉSERVER L'ACTIVITÉ AGRICOLE** sur le territoire :
 - Préserver **les terres agricoles à enjeux** en lien avec les **cultures, l'irrigation, la ressource en eau**, le développement de **signes de qualité** et du **bio**, et/ou mise en place d'une agriculture **orientée vers la consommation locale**
 - Trouver un **équilibre** entre **accueil** de population et **préservation des terres agricoles**
 - Favoriser l'installation des agriculteurs **au plus près de** leurs exploitations

- Améliorer la **COHABITATION DES USAGES** agricoles et résidentiels en zones périurbaines :
 - Anticiper la **cohabitation urbanisation/activités agricoles dans les choix des zones à urbaniser** afin de ne pas nuire à la pérennité des activités agricoles (ex : enclavement des terres agricoles)
 - Protéger les aménagements des **produits phytosanitaires et épandages** en encadrant leurs mises en œuvre, en incitant au bio et en imposant des **bandes tampons aux aménageurs**

- Tirer **PROFIT DE LA MÉTROPOLISATION POUR DÉVELOPPER LA FILIÈRE AGRICOLE**, notamment en favorisant le slowtourisme, le maraîchage, les sentiers senteurs et saveurs, les produits locaux, l'agritourisme, etc.

Des enjeux aux premiers objectifs



Environnement

➤ Accompagner vers un **TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE** avec le PCAET :

Ces objectifs sont portés par la Pays Sud Toulousain via son Plan Climat Air Énergie Territorial et par la région Occitanie

- Atteindre **100 % d'énergies renouvelables en 2050** en identifiant le potentiel des énergie renouvelable sur le territoire et en encourageant les projet d'énergie renouvelable dans le développement urbain
- Diminuer les émissions de GES de **71 % en 2050** en encourageant la non mobilité, les véhicules à énergie propre, les transports en commun, le ferroutage
- Limiter les consommations énergétiques en **rénovant 100 % des logements en 2050**

➤ **AMÉNAGER DURABLEMENT** le territoire **FACE AUX RISQUES** :

- Diminuer les populations exposées aux risques en **aménageant le territoire en conséquence** et en **évitant l'urbanisation aux abords des voies d'eau**
- Protéger et introduire du **végétal pour lutter contre l'érosion** et **atténuer les effets du changement climatique**

Des enjeux aux premiers objectifs



Environnement

- **PRÉSERVER ET RESTAURER LES POTENTIALITÉS ÉCOLOGIQUES** des espaces NAF :
Cet objectif est en continuité des objectifs du SCoT 2012, en renforçant la coopération avec le monde agricole
 - Maintenir et créer des **trames vertes et bleues dans la trame agricole** en **concertant et sensibilisant le monde agricole**
 - Identifier dans les PLU/PLUI les **zones à replanter** et **classer les zones boisées**

- Préserver l'**IDENTITÉ RURALE**
 - **Maîtriser les zones à urbaniser** en :
 - développant une densité modulable selon les zones,
 - s'appuyant sur la charte architecturale et paysagère pour préserver les centres-bourgs, points de vue et paysages particuliers, aménager qualitativement les nouveaux quartiers, etc.
 - développer les sentiers piétons
 - etc.

- Préserver la **RESSOURCE EN EAU**
 - Préserver quantitativement la ressource en eau en incitant à la **récupération de l'eau** et l'utilisation de **moyens pour l'économiser**
 - Préserver la qualité de la ressource en eau en protégeant et recréant des **ripisylves** sur les cours d'eau
 - Anticiper l'**urbanisation** en lien avec l'**assainissement** et l'**adduction en eau potable** en associant les gestionnaires des réseaux et privilégiant l'assainissement collectif

Des enjeux aux premiers objectifs



Mobilité

- FAVORISER LA MOBILITÉ en REMETTANT L'USAGER AU CENTRE du dispositif et proposer un accès à tous les services pour briser l'isolement :
 - Optimiser les trajets, les fréquences et les capacités des bus en **cohérence avec les besoins** de la population et l'**attractivité des lieux à desservir** (zones peuplées, tiers lieux, etc.)
 - Favoriser le **covoiturage** en **installant des aires** et mettre en place un **transport à la demande**
 - Mettre en place une **plateforme internet informant sur tous les moyens de mobilité**

- Anticiper et coordonner les BESOINS EN MOBILITÉ et le STATIONNEMENT dans les AMÉNAGEMENTS URBAINS :
 - **Anticiper les aires de stationnement dans les projets d'aménagements urbains**, y compris près des arrêts de bus
 - Renforcer la densité autour des **gares ferroviaires**
 - Mettre en place des **plans de déplacements** au sein des **communes**
 - Développer les **itinéraires doux** au sein des communes et aussi le long des cours d'eau (notamment l'Ariège)